

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL n°2023/018**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-neuf du mois de mars à 20h30, le Conseil municipal de la Commune de Sainte-Livrade-sur-Lot dûment convoqué le vingt-deux mars deux mille vingt-trois, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil municipal de Sainte-Livrade-sur-Lot, sous la présidence de Monsieur Pierre-Jean PUDAL, Maire.

Présents : M. PUDAL Pierre-Jean, M. Jacques BORDERIE, Mme VIEIRA Maria de Lurdes, M. FORGET André, Mme DEVAUX Régine, M. BEHAGUE Patrick, Mme CHARBONNIER Angélique, Mme KICHI Yamina, Mme DARGEIN Carole, M. DAYNES Michel, Mme MOMBOUCHET Brigitte, M. PASQUET Michel, M. LASSARRADE Jean-Jacques, Mme ROBIN Catherine, M. Philippe SALAND, M. SARRAZIN Pascal, Mme COUZY BARBOSA Amandine, Mme GADY Céline, , M. DACQUIN Pierre, Mme FORSANS Nicole, M. PEREUIL Jean-Paul, M. ORTIZ Antoine, M BRUGERE Jean-François, Mme MELIET Karine

Excusés ayant donné pouvoir :

M. FAURE Gérard à Mme ROBIN Catherine
Mme CUFFEZ-FAURE Liliane à M. BEHAGUE Patrick
Mme REZZOUG Allison à Mme VIEIRA Maria de Lurdes
Mme BRINSTER Alexandra à M. ORTIZ Antoine

Absent :

M. FOLEY Franck

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 24

QUORUM : 15

Secrétaire de séance : Mme VIEIRA Maria de Lurdes

Objet : Approbation du Compte administratif 2022 du Budget Principal ;

Nomenclature 7.1.2

Rapporteur : M. FORGET

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2121-31, L.2122-21, L.2343-1 et L.2343-2.

Vu les délibérations du Conseil municipal approuvant le budget primitif de l'exercice 2021 et les décisions modificatives s'y rapportant.

Considérant que le Maire, en sa qualité d'ordonnateur doit rendre rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

Considérant qu'à la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au 31 janvier de l'année N+1, l'ordonnateur établit le compte administratif du budget principal ainsi que les comptes administratifs correspondant aux différents budgets annexes.

Considérant que le compte administratif retrace l'ensemble des recettes et des dépenses effectivement réalisées par la commune sur une année.

Sous la présidence de M Borderie, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2022 qui s'établit ainsi :

**PRESENTATION GLOBALE DE L'EXECUTION BUDGETAIRE 2022
POUR LE BUDGET PRINCIPAL**

Section d'investissement :

Dépenses	Prévues :	11 981 322.00
	Réalisées :	1 181 190.48
	Reste à réaliser :	1 116 824.00
Recettes	Prévues :	11 981 322.00
	Réalisées :	1 228 796.85
	Reste à réaliser :	2 381 271.00

Section de fonctionnement :

Dépenses	Prévues :	6 978 000.00
	Réalisées :	5 831 673.65
Recettes	Prévues :	6 978 000.00
	Réalisées :	7 200 389.53

Résultats de clôture de l'exercice (sans les restes à réaliser)

Investissement :	47 606.37
Fonctionnement :	1 368 715.88
→ Résultat global :	1 416 322.25

**PRESENTATION DETAILLEE DE L'EXECUTION BUDGETAIRE 2022
POUR LE BUDGET PRINCIPAL**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 7 200 389.53 €

Chapitres	CA 2022
013 - Atténuations de charges	346 812.91
70 - Produits des services	98 399.73
73 - Impôts et taxes	4 158 449.66
74 - Dotations et participations	1 648 207.47
75 - Autres produits de gestion courante	46 650.72
76 - Produits financiers	14.56
77 - Produits exceptionnels	17454.99
78 – Reprise sur provisions semi-budgétaires	231 454.99
042 -Opérations d'ordre	
002 - Résultat reporté N-1	598 399.49
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	7 200 389.53 €

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 5 831 673.65 € :

Chapitres	CA 2022
011 - Charges à caractères général	1 348 477.97
012 - Charges de personnel	3 299 064.59
65 - Autres charges de gestion courante	668 423.08
66 - Charges financières	122 307.12
67 – Charges exceptionnelles	219 089.77
042 -Opérations d'ordre	174 311.12
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	5 831 673.65

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les recettes de la section d'investissement se sont élevées à 1 228 796.85 € :

Chapitres	CA 2022
10 – Dotations, fonds divers et réserves	740 914.31
13 – Subventions d'investissement reçues	287 283.87
16 – Emprunts et dettes assimilés (op ordre)	11 322.00
23 – annulation mandat sur exercices N-1	2 280.00
040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	174 311.12
001 – Report excédent 2022	12 685.55
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	1 228 796.85

DETAIL DES SUBVENTIONS :

Libellé opération	Réalisés 2022	Restes à réaliser au 31/12
111 – Voirie	6 500.00	5 268.00
420 – Matériel et mobilier	31 079.72	42 000.00
60 – Programme accessibilité		54 468.00
67 – Tiers liers bâtiment Audevard	45 000.00	419 375.00
68 – Agrandissement école Lagourguette	167 375.98	89 290.00
70 – Travaux club house XV	29 528.17	20 870.00
72 – Terrains foot	7 800.00	
Emprunt Audevard		1 750 000.00
Total opérations équipement	287 283.87	2 381 271.00

Les dépenses de la section d'investissement se sont élevées à 1 188 459.24 €

Chapitres	CA 2022
Opérations d'équipement	705 476.07
16 - Emprunt	475 714.41
13 – Reversement indu subvention	7 268.76
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	1 188 459.24

DETAIL DES OPERATIONS :

Libellé opération	Réalisés 2022	Restes à réaliser au 31/12
111 – Voirie	49 003.94	53 853.00
222 – Batiments communaux	20 771.69	3 940.00
29 – Réserves foncières	156.00	
420 – Acquisitions matériels et mobiliers, informatique	76 095.01	1 151.00
531 – Réhabilitation bâtiment aviron	45 299.06	37 800.00
59 – OPAH	3 332.78	1 500.00
60 – Programme accessibilité	32 325.26	54 811.00
64 – réhabilitation Halle – Médiathèque	120 400.80	237 174.00
67 – Tiers lieu Bâtiment Audevard	187 391.21	642 368.00
68 - Ecole La Gourquette	57 442.15	1 053.00
70 - Club House rugby	107 476.98	11 127.00
72 – Vestiaires club house football	5 781.19	16 565.00
81 – Eclairage public éco-énergie		55 482.00
Total opérations équipement	705 476.07	1 116 824.00

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide avec 22 pour et 5 abstentions

- D'approuver le Compte Administratif du budget principal pour l'année 2022 qui a été arrêté contradictoirement avec le comptable public.

Fait à Sainte-Livrade-sur-Lot, le 30/03/2023

Le Maire,
Pierre-Jean PUDAL



Le secrétaire de séance
Maria de Lurdes VIEIRA



Publié le :